

**PROCÈS-VERBAL**  
Conseil d'établissement  
Date : 21 mars 2022 – 19 h – Rencontre TEAMS

Présents : M<sup>me</sup> Émilie Allen  
M<sup>me</sup> Julie Bélanger  
M<sup>me</sup> Patricia Cruz  
M<sup>me</sup> Julie Delagrave  
M<sup>me</sup> Aissatou Diallo  
M<sup>me</sup> Caroline Félix  
M<sup>me</sup> Marie-Michèle Fournier  
M. Martin Lavoie  
M<sup>me</sup> Marie-Josée Leblanc  
M<sup>me</sup> Véronique Lavallée Caron  
M<sup>me</sup> Marie Laverdière  
M<sup>me</sup> Audrey-Ann Leclerc  
M<sup>me</sup> Véronique Perron  
M<sup>me</sup> Lydie Pincemin  
M. Jean-Guy Royer

Absente : M<sup>me</sup> Josée Gallant

**1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Monsieur Martin Lavoie souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 h 04.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Martin Lavoie fait la lecture de l'ordre du jour.

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE-21-22/265

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Lydie Pincemin et **SECONDÉ** par M<sup>me</sup> Marie-Josée Leblanc que l'ordre du jour soit **ADOPTÉ** tel que présenté.

**3. Adoption du procès-verbal et suivis de la rencontre du 31 janvier 2022**

Monsieur Martin Lavoie demande aux membres s'ils ont des modifications à apporter au procès-verbal.

À la page 2, au point 3.3 : Modifier le titre du suivi pour *Sécurité routière aux alentours de l'école.*

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE-21-22/266

Il est **PROPOSÉ** par M. Martin Lavoie et **APPUYÉ** par M<sup>me</sup> Marie-Josée Leblanc que le procès-verbal de la séance du 31 janvier 2022 soit **ADOPTÉ**.  
**ADOPTÉ** à l'unanimité.

## Suivis au procès-verbal

### 3.1 Sécurité routière aux alentours de l'école

Madame Lydie Pincemin explique que tous les secteurs autour des écoles seront revus au cours des 5 prochaines années. Cette année, les travaux seront pour le Pavillon Saint-Bernard. Ils toucheront la rue du Fenil où ils créeront un passage piétonnier. Il y aura aussi plus de présence policière, une refonte des panneaux de signalisation au coin Chauveau/Bastien ainsi que l'installation de panneaux *Corridors scolaires*. Pour l'école Les Prés-Verts, les travaux sont prévus pour 2023-2024. Ceux-ci concerneront surtout le boulevard La Morille.

## 4. Parole au public

Aucun public.

## 5. Mot de la représentante de la communauté

Madame Patricia Cruz mentionne que la demande d'agrandissement de la bibliothèque du centre de Loisirs Lebourgneuf a été redéposée à l'Institut canadien, au centre de services scolaire et à la Ville de Québec afin de réactiver ce dossier. Les membres du CÉ présenteront la résolution ci-dessous pour soutenir ce projet.

Le conseil d'établissement de l'école Les Prés-Verts / Saint-Bernard appuie la démarche des Loisirs Lebourgneuf pour la demande d'agrandissement de la Bibliothèque Lebourgneuf. Cette bibliothèque est très importante pour notre école puisqu'elle est notre bibliothèque scolaire et dessert tous les enfants inscrits à l'école Les Prés-Verts. Une très grande école qui compte plus de 685 élèves.

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE-21-22/267

Il est **PROPOSÉ** par M. Martin Lavoie et **APPUYÉ** par Mme Marie-Josée Leblanc que la résolution présentée ci-haut soit **ADOPTÉE** et transmise aux Loisirs Lebourgneuf.

## 6. Mot de la direction

Monsieur Martin Lavoie invite la direction de l'école à prendre la parole.

### 6.1 Organisation scolaire 2022-2023

Madame Julie Delagrave mentionne que le nombre d'élèves prévu dans les deux écoles est semblable à celui de cette année. Le nombre de groupes est maintenu pour l'instant. L'organisation scolaire sera suivie rigoureusement avec les services éducatifs au cours des prochaines semaines.

## 6.2 Politique relative à la gratuité scolaire et contributions financières pouvant être exigées des parents

Madame Julie Delagrave mentionne que les coûts des cahiers d'exercices et du papier, donc des photocopies, ont augmenté énormément au cours de la dernière année. Elle mentionne aussi que l'enseignante d'anglais aimerait avoir un cahier d'activités pour ses élèves.

Pour répondre à ces augmentations et à ce besoin, en lien avec les points 5.1 et 5.2 des *Principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe*, la direction de l'école demande au conseil d'établissement d'augmenter les factures scolaires de chaque niveau d'un maximum de 20.00\$. Le préscolaire serait à un maximum de 40.00\$ et le primaire à un maximum de 105.00\$.

Il est **PROPOSÉ** par M. Jean-Guy Royer et **APPUYÉ** par M. Martin Lavoie d'augmenter les coûts précisés aux points 5.1 et 5.2 des *Principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe*, de 15.00\$ pour la prochaine année scolaire pour le préscolaire (facture maximum de 35\$) et pour le primaire (facture maximum de 100\$). Ce montant sera réévalué chaque année selon les besoins et les contraintes.

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE-21-22/268

## 6.3 Frais à charger aux parents

Madame Julie Delagrave prend la parole.

- **Factures pour fournitures scolaires 2022-2023**  
En lien avec le point 6.2, madame Julie Delagrave informe les membres que les factures seront mises à jour selon les besoins de chaque niveau en respectant le 15.00\$ supplémentaire approuvé.
- **Liste du matériel complémentaire 2022-2023**  
Madame Julie Delagrave informe les membres que les listes ont été remises aux enseignants pour une mise à jour.

## 6.4 Consultation des élèves

Madame Julie Delagrave mentionne que les membres du CPEE travaillent à choisir le sujet de la consultation. Ce choix sera présenté lors de la prochaine rencontre du CÉ.

## 6.5 Installation détecteurs de CO2

Madame Julie Delagrave mentionne que les détecteurs de CO2 ont été installés dans tous les locaux de classes des deux écoles.

## 6.6 Installation terrain synthétique à Saint-Bernard

Madame Julie Delagrave informe les membres que l'installation suit son cours. Le projet prendra forme dans les prochains mois.

## **6.7 Semaine québécoise de la garde scolaire du 9 au 13 mai 2022**

Madame Lydie Pincemin rappelle que des reconnaissances seront distribuées pour la Semaine québécoise de la garde scolaire et du personnel de soutien. Une résolution a déjà été faite lors de la rencontre du 31 janvier dernier.

## **7. Mot de la responsable du service de garde**

Madame Audrey-Ann Leclerc explique que le coût chargé aux parents pour les journées pédagogiques n'a pas été augmenté l'année dernière. Elle demande donc d'augmenter les coûts au maximum permis de 14.60\$ pour ces journées (12.75\$ présentement). Elle demande aussi d'ajouter un frais de 2.00\$ pour des activités spéciales organisées au service de garde lorsqu'il n'y a pas de sortie. Elle mentionne également qu'un tarif horaire de 3.00\$ pour le midi sera effectif pour la prochaine année scolaire. L'horaire 2022-2023 sera présenté lors de la prochaine rencontre.

La décision quant à l'augmentation des tarifs sera rendue lors de la prochaine rencontre.

## **8. Parole au représentant du comité de parents**

Madame Lydie Pincemin souligne quelques points qui ont été soulevés lors de la dernière rencontre dont entre autres :

- Allègements en lien avec la pandémie ;
- Absentéisme lié à la Covid-19 ;
- Installation des lecteurs CO2 ;
- Période d'inscription scolaire terminée, organisation scolaire en cours ;
- Conférences offertes par le comité de parents ;
- Capsules YouTube en partenariat avec Éduc Québec ;
- Rencontres tenues par le CA en lien avec le remplacement du DGA ;
- Unités modulaires permanentes à l'école secondaire Roger-Comtois et à l'école secondaire de Neufchâtel ;
- Sorties éducatives et approbation des sorties éducatives.

## **9. Correspondance à la présidence**

Aucune correspondance.

## **10. Parole aux enseignants**

Aucun sujet.

## **11. Agrandissement de la bibliothèque**

Ce point a été traité au point 3.

## 12. Nomination au prix de la reconnaissance de la FCPQ

Monsieur Martin Lavoie mentionne que la candidature de madame Lydie Pincemin a été déposée pour le prix *Argent*.

## 13. Autres sujets

### 13.1 Départ de madame Lucette Garneau

Madame Julie Delagrave informe les membres que la secrétaire, madame Lucette, a pris sa retraite à la semaine de relâche.

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE-21-22/269

Il est **PROPOSÉ** par Mme Lydie Pincemin et **APPUYÉ** par M<sup>me</sup> Véronique Lavallée Caron de déboursier un montant de 28.74 \$ pour l'achat d'un bouquet de fleurs en remerciement à son bon travail.

### 13.2 Jeux de l'amitié

Madame Julie Delagrave informe les membres du conseil d'établissement que les jeux de l'amitié seront de retour cette année.

## 14. Date et lieu de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 30 mai 2022 en TEAMS.

## 15. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE-21-22/270

L'ordre du jour étant épuisé, il est **PROPOSÉ** par M. Jean-Guy Royer et **APPUYÉ** par Mme Marie-Josée Leblanc que la séance soit levée à 20 h 54.

**ADOPTÉ** à l'unanimité.

  
Président

  
Direction